



Protocole sanitaire EPS Blanche de Castille

Mise à jour 04/11/2020



Compte tenu du protocole sanitaire établi pour la rentrée scolaire 2020/2021 dans les établissements scolaires du 2nd degré, du protocole renforcé et des repères pour l'organisation de l'Education physique et sportive en contexte COVID-19 de novembre 2020, à la lecture des règles de prévention et d'hygiène recommandées, et compte tenu des spécificités de notre établissement, nous vous soumettons l'organisation mise en place par l'équipe EPS du collège Blanche de Castille pour l'enseignement de l'EPS au travers de la pratique de différentes APSA, dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité sanitaire possible, pour les élèves et les enseignants.

1) Protocole en cours d'EPS

- Port du masque dans le collège, lors des déplacements vers les installations internes à l'établissement et extérieures ainsi que lors des activités d'observation et arbitrage (**le masque est enlevé en cours d'EPS uniquement lorsque l'élève est en activité physique, lorsque l'enseignant le signale aux élèves**).
- **Les élèves maintiennent une distance physique de 1m avec masque et de 2m en activité physique sans masque.**
- **Le sac plastique au NOM Prénom est obligatoire pour ranger le masque lors des temps de pratique physique.**
- Le port du masque étant obligatoire dans les vestiaires, ces derniers seront donc exclusivement à usage d'entrepôt des sacs et ne seront « nécessaires » que pour l'activité natation. **Les élèves sont donc en tenue pour pratiquer l'EPS avant le cours.**
- **La bouteille d'eau ou gourde individuelle** (remarquable par un NOM Prénom) est **OBLIGATOIRE** à tous les cours d'EPS.
- les élèves n'auront **pas accès aux vestiaires et aux sanitaires pour boire**. Ils pourront cependant se rendre aux toilettes (savon disponible pour les installations au collège mais pas à l'extérieur) **et se laver les mains**.
- **Les élèves se lavent les mains en arrivant et en partant de l'activité (ainsi que avant et après la récréation)**. Savon et gel hydro alcoolique sont disponibles au foyer et stade du collège. **Pour les activités nécessitant des déplacements hors de l'établissement, les élèves auront leur nécessaire pour se nettoyer les mains dans leur sac d'EPS.**
- **Certaines activités physiques et sportives sont suspendues jusqu'à nouvel ordre** : acrosport, boxe française, **sports collectifs générant des contacts possibles**.
- **Grande salle du foyer** : Aération de la salle permanente avec ouverture des portes donnant sur l'extérieur, dans la limite des conditions climatiques du moment.
- **Matériel « collectif »** : nettoyage du matériel à l'aide d'un spray désinfectant en fin de cours, mise à l'isolement 24h minimum du gros matériel.

Tout manquement au protocole (contacts physiques entre élèves, distanciation, port du masque ne couvrant pas le nez et la bouche) entraînera des punitions, les récidives entraîneront des sanctions.

2) Protocole pour les entraînements de l'AS

Le brassage devant être limité au maximum, les entraînements d'AS sont pour la semaine de la reprise suspendus et une organisation s'envisagera par la suite sous forme de roulement selon semaine A et B pour le niveau 6^e et le niveau 5^e.

L'activité Foot et les autres sports collectifs sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Les élèves se présentent **masqués**, à l'horaire de leur entraînement **au jardin du CDI**.

Ils devront être :

- en tenue de sport,
- munis de leur bouteille d'eau ou de leur gourde à leur nom,
- munis d'un sac ou pochette pour ranger leur masque.

Ils **se lavent les mains** en entrant dans le foyer ou en arrivant sur le stade. A la **fin de l'entraînement**, les élèves **se laveront une nouvelle fois les mains** avant de retrouver leur classe.

Les compétitions UGSEL générant un brassage d'élèves inter-établissements, toutes les rencontres sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

L'équipe EPS Blanche de Castille